

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE WITCHES BADASS

ARTICLE 1 — IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL

Les présentes Conditions Générales de Vente sont proposées par :

Witches Badass, micro-entreprise exploitée par **Julie Jouis**

SIRET : **910 509 561 00015**

Adresse professionnelle : **12 Grande Rue, 89100 Saligny, France**

Email : **juliejouis@witchesbadass.fr**

Code APE : **9609Z**

Ci-après désignée « **Witches Badass** », « **la Prestataire** » ou « **nous** ».

ARTICLE 2 — OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Witches Badass propose et commercialise ses prestations d'accompagnement, de coaching et les contenus numériques associés.

Elles s'appliquent notamment au programme :

Le Cercle des Witches Badass

Les caractéristiques propres au Cercle, notamment sa durée, son fonctionnement, ses modalités d'accès et les règles applicables aux participantes, sont également définies dans le **Contrat d'adhésion au Cercle des Witches Badass**.

La cliente reconnaît avoir pris connaissance de ces documents avant la conclusion du contrat.

ARTICLE 3 — CLIENTÈLE

Les offres concernées par les présentes CGV sont destinées aux personnes physiques agissant en qualité de consommatrices, à titre personnel et non professionnel.

La cliente déclare être majeure et disposer de la capacité juridique nécessaire pour conclure le contrat.

ARTICLE 4 — DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les caractéristiques essentielles de chaque prestation sont présentées sur sa page de vente et/ou son espace de commande avant la validation de l'achat.

Concernant **Le Cercle des Witches Badass**, l'accompagnement comprend notamment :

- un accompagnement sur une durée de **12 mois** ;
- un espace privé sur Systeme.io ;
- un groupe privé Telegram ;
- un coaching de groupe en ligne par mois ;
- l'accès aux replays des coachings enregistrés ;
- des contenus complémentaires ajoutés progressivement sur la plateforme ;
- l'accès aux contenus pendant la durée de l'accompagnement.

Le Cercle est conçu comme un accompagnement permettant à chaque participante de progresser à son propre rythme.

La participante n'est pas tenue de suivre les contenus dans un ordre ou selon un calendrier imposé, sauf lorsqu'une modalité particulière est expressément indiquée.

Les contenus ajoutés progressivement au Cercle ne constituent pas une obligation de quantité minimale de la part de Witches Badass.

ARTICLE 5 — DURÉE

Le Cercle des Witches Badass est conclu pour une durée ferme de **12 mois**.

L'accompagnement débute à compter du premier paiement, sous réserve des dispositions relatives au droit de rétractation prévues aux présentes CGV.

Le fait de ne pas utiliser tout ou partie des services proposés pendant la durée de l'accompagnement ne suspend pas automatiquement le contrat et ne donne droit à aucun remboursement.

Les modalités particulières de résiliation anticipée sont prévues dans le Contrat d'adhésion au Cercle.

ARTICLE 6 — PRIX

Les prix sont indiqués en euros.

Witches Badass bénéficie du régime de franchise en base de TVA applicable à son activité.

Lorsque cette mention est applicable :

« TVA non applicable, art. 293 B du CGI. »

Le prix applicable est celui affiché au moment de la commande.

Witches Badass se réserve le droit de modifier ses tarifs pour ses futures commandes. Toute modification tarifaire est sans incidence sur une commande déjà validée.

ARTICLE 7 — TARIFS DU CERCLE

Le tarif comptant du Cercle des Witches Badass est de :

2 350 € TTC pour 12 mois d'accompagnement.

La cliente peut choisir une facilité de paiement fractionné.

Les modalités sont les suivantes :

Modalité	Échéances	Total
Comptant	1 × 2 350 €	2 350 €
3 fois	3 × 798 €	2 394 €
6 fois	6 × 400 €	2 400 €
12 fois	12 × 202 €	2 424 €

Les montants supérieurs au tarif comptant correspondent aux frais liés à la mise en place et au traitement des paiements fractionnés.

Le montant total dû selon la formule choisie est présenté clairement à la cliente avant la validation de la commande.

Le paiement fractionné constitue une **facilité de règlement du prix total de l'accompagnement** et ne constitue pas un abonnement mensuel sans engagement.

ARTICLE 8 — COMMANDE

La commande est effectuée en ligne via la page de vente et l'interface de commande utilisée par Witches Badass, notamment Systeme.io.

Avant de procéder au paiement, la cliente peut prendre connaissance :

- des caractéristiques essentielles de l'offre ;
- de sa durée ;
- de son prix ;
- des modalités de paiement ;
- des présentes CGV ;
- de la Politique de confidentialité ;
- et, lorsque cela est applicable, du Contrat d'adhésion spécifique à l'offre.

La cliente doit vérifier l'ensemble des informations avant de valider sa commande.

La validation définitive de la commande implique l'acceptation des présentes CGV et entraîne une **obligation de paiement**.

ARTICLE 9 — PAIEMENT

Le paiement est effectué via **Stripe**.

La cliente s'engage à utiliser un moyen de paiement valide et à disposer des autorisations nécessaires à son utilisation.

Dans le cadre d'un paiement fractionné, les échéances sont automatiquement prélevées selon l'échéancier choisi lors de la commande.

Le choix d'un paiement en 3, 6 ou 12 fois ne permet pas à la cliente de résilier librement son engagement avant son terme.

ARTICLE 10 — DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas d'échec d'un prélèvement, Witches Badass peut suspendre immédiatement les accès au Cercle.

La cliente est informée de l'impayé et dispose d'un délai de **8 jours** pour régulariser sa situation.

En cas de régularisation dans ce délai, les accès sont rétablis dans les meilleurs délais.

À défaut de régularisation, Witches Badass peut mettre fin à l'accès de la cliente au Cercle.

Dans cette situation, Witches Badass peut décider de mettre fin aux échéances futures et de ne plus avoir de relation contractuelle avec la cliente, notamment lorsque le comportement ou la situation de celle-ci justifie une telle décision.

La fermeture des accès n'emporte pas automatiquement renonciation aux sommes déjà exigibles.

Toutefois, les mesures de recouvrement et leurs modalités demeurent soumises aux dispositions légales applicables.

ARTICLE 11 — CONTENUS NUMÉRIQUES

Le Cercle comprend notamment la fourniture de contenus numériques accessibles sur une plateforme en ligne.

Les contenus sont accessibles pendant toute la durée de l'accompagnement.

Les contenus peuvent notamment comprendre :

- des vidéos ;
- des replays ;
- des PDF ;
- des exercices ;
- des supports pédagogiques ;
- des ressources complémentaires.

Witches Badass peut enrichir progressivement la plateforme avec de nouveaux contenus lorsque cela lui semble pertinent pour l'accompagnement.

Les contenus numériques sont destinés à un usage strictement personnel dans le cadre du Cercle.

ARTICLE 12 — ABSENCE D'ANNULATION POUR SIMPLE CHANGEMENT D'AVIS

En dehors des cas prévus par la loi ou le Contrat d'adhésion, la cliente ne peut pas mettre fin unilatéralement à son engagement de 12 mois simplement parce qu'elle :

- change d'avis ;
- ne souhaite plus participer ;
- ne consulte plus les contenus ;
- ne participe plus aux coachings ;
- estime que l'accompagnement ne lui correspond plus ;
- ou ne souhaite plus poursuivre son parcours.

Le paiement fractionné ne constitue pas une possibilité de résiliation mensuelle.

ARTICLE 13 — COACHINGS ET REPLAYS

Les coachings de groupe sont organisés en ligne.

Un coaching est proposé chaque mois.

Les séances peuvent être enregistrées afin de permettre leur visionnage en replay par les membres du Cercle.

Les replays sont accessibles sur la plateforme pendant la durée de l'accompagnement.

La participante peut choisir de ne pas activer sa caméra.

La participation orale à une séance enregistrée peut néanmoins être incluse dans le replay.

Les conditions d'utilisation des images, de la voix et des témoignages à des fins de communication externe sont définies dans une autorisation distincte lorsque cela est nécessaire.

ARTICLE 14 — ÉVOLUTION DU CERCLE

Witches Badass peut faire évoluer les modalités pratiques du Cercle afin de maintenir ou améliorer la qualité de l'accompagnement.

Cela peut notamment concerner :

- les outils techniques ;
- la plateforme ;
- les modalités de communication ;
- les horaires ;
- l'organisation des coachings ;
- les contenus proposés.

Witches Badass s'engage à maintenir les éléments essentiels de l'accompagnement.

En cas d'indisponibilité prolongée d'une plateforme ou d'un outil utilisé pour fournir la prestation, Witches Badass peut mettre en place une solution alternative afin de permettre aux participantes de continuer à bénéficier de leur accompagnement.

ARTICLE 15 — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des contenus créés par Witches Badass demeure sa propriété intellectuelle.

Sont notamment concernés :

- vidéos ;
- replays ;
- PDF ;
- exercices ;
- supports ;
- audios ;
- textes ;
- contenus pédagogiques ;
- méthodes ;
- ressources ;
- contenus présents sur la plateforme.

La cliente bénéficie d'un droit d'utilisation personnel, non exclusif et limité à la durée et à l'objet de son accompagnement.

Elle ne peut notamment pas :

- revendre les contenus ;
- les diffuser à des tiers ;
- partager ses identifiants ;
- publier les vidéos ou replays ;
- reproduire les contenus à des fins commerciales ;
- proposer à son tour une prestation fondée sur la reproduction substantielle des contenus de Witches Badass.

Les PDF téléchargés peuvent être conservés pour un usage strictement personnel.

ARTICLE 16 — CONFIDENTIALITÉ DES ÉCHANGES

Les participantes sont tenues de respecter la confidentialité des échanges intervenant au sein du Cercle.

Elles s'interdisent notamment de diffuser à l'extérieur du Cercle :

- les conversations Telegram ;
- les captures d'écran ;
- les informations personnelles communiquées par une autre participante ;
- les témoignages personnels ;
- les propos tenus dans le cadre des coachings.

Cette obligation ne fait pas obstacle aux utilisations expressément autorisées par les personnes concernées.

ARTICLE 17 — COMPORTEMENT AU SEIN DU CERCLE

Witches Badass souhaite maintenir un espace respectueux et sécurisant pour toutes les participantes.

Sont notamment interdits :

- les propos agressifs ;
- le harcèlement ;
- les intimidations ;
- les moqueries ;
- les humiliations ;
- les propos discriminatoires ;
- les comportements malveillants ;

- la divulgation non autorisée d'échanges privés ;
- la diffusion des contenus du Cercle ;
- le démarchage commercial non autorisé.

Tout manquement peut entraîner une suspension ou une exclusion conformément au Contrat d'adhésion.

ARTICLE 18 — EXCLUSION

En cas de comportement grave ou répété contraire aux règles du Cercle, Witches Badass peut suspendre ou supprimer les accès de la participante.

En cas de manquement particulièrement grave, l'exclusion peut intervenir immédiatement.

Lorsque l'exclusion est prononcée en raison d'un manquement grave de la participante, Witches Badass peut mettre fin aux échéances futures et ne plus poursuivre la relation contractuelle.

Les sommes déjà versées ne sont pas remboursées, sauf obligation légale contraire.

ARTICLE 19 — TÉMOIGNAGES, IMAGE ET COMMUNICATION

Witches Badass peut proposer aux clientes de témoigner de leur expérience.

Toute utilisation à des fins de communication externe de l'image, de la voix ou du témoignage identifiable d'une cliente est soumise à une **autorisation distincte** lorsque celle-ci est nécessaire.

Cette autorisation peut notamment permettre une utilisation sur :

- YouTube ;
- Instagram ;
- les pages de vente ;
- le site internet ;
- les réseaux sociaux ;
- les supports marketing ;
- les contenus promotionnels de Witches Badass.

L'autorisation précise notamment les supports et utilisations concernés.

ARTICLE 20 — DONNÉES PERSONNELLES

Witches Badass traite les données personnelles nécessaires à la gestion de la relation contractuelle et à la fourniture des prestations.

Les données peuvent notamment être traitées dans le cadre :

- de la commande ;
- du paiement ;
- de la gestion des accès ;
- des communications ;
- de l'organisation des coachings ;
- du suivi de la relation cliente ;
- des obligations légales ;
- de la prospection commerciale lorsque celle-ci est autorisée.

Les données peuvent être transmises aux prestataires techniques nécessaires au fonctionnement du Cercle, notamment Stripe, Systeme.io, Telegram et KMeet.

Les modalités détaillées de traitement des données personnelles sont précisées dans la **Politique de confidentialité de Witches Badass**, accessible avant la commande.

ARTICLE 21 — PRESTATAIRES TECHNIQUES

Witches Badass utilise notamment :

- **Stripe** pour les paiements ;
- **Systeme.io** pour la plateforme ;
- **Telegram** pour le groupe privé ;
- **KMeet** pour les coachings.

Ces services sont fournis par des prestataires tiers et sont soumis à leurs propres conditions d'utilisation et politiques de confidentialité.

Witches Badass ne saurait être tenue responsable d'une indisponibilité temporaire directement imputable à l'un de ces prestataires.

En cas de problème durable ou récurrent empêchant significativement la fourniture de la prestation, Witches Badass met en œuvre les moyens raisonnables pour proposer une solution alternative.

ARTICLE 22 — OBLIGATION DE MOYENS

Witches Badass est tenue à une obligation de moyens. Aucun résultat spécifique n'est garanti.

Le Cercle ne constitue notamment pas une garantie de résultat financier, professionnel, entrepreneurial, relationnel ou personnel.

La cliente reste responsable de ses décisions, de ses choix et de la mise en application des éléments proposés dans le cadre de l'accompagnement.

Le Cercle ne constitue pas un accompagnement médical, psychologique, psychiatrique, juridique, fiscal, comptable ou financier réglementé.

ARTICLE 23 — RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée par écrit à : **juliejouis@witchesbadass.fr**

Witches Badass s'engage à examiner les réclamations dans les meilleurs délais.

ARTICLE 24 — MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Après avoir préalablement adressé une réclamation écrite à Witches Badass et en l'absence de résolution satisfaisante, la cliente consommatrice peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève Witches Badass.

Médiateur : [À COMPLÉTER]

Adresse : **[À COMPLÉTER]**

Site internet : **[À COMPLÉTER]**

Ces informations seront complétées dès la désignation du médiateur compétent.

ARTICLE 25 — FORCE MAJEURE

Witches Badass ne peut être tenue responsable d'une inexécution ou d'un retard résultant d'un événement répondant aux conditions de la force majeure au sens du droit français.

Lorsque cela est possible, Witches Badass informe les clientes concernées et met en œuvre les moyens raisonnables permettant de limiter les conséquences de l'événement.

ARTICLE 26 — DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Lorsque la cliente est une consommatrice, les dispositions impératives protectrices applicables demeurent pleinement applicables.

En cas de différend, les parties sont invitées à rechercher en priorité une solution amiable.

À défaut, le litige pourra être soumis aux juridictions compétentes selon les règles applicables aux contrats conclus avec les consommateurs.

ARTICLE 27 — MODIFICATION DES CGV

Witches Badass peut modifier les présentes CGV pour ses futures commandes.

La version applicable est celle acceptée par la cliente au moment de la conclusion du contrat.

Les modifications ultérieures ne s'appliquent pas rétroactivement aux contrats déjà conclus, sauf lorsque la loi l'impose.

ARTICLE 28 — NULLITÉ PARTIELLE

Si une disposition des présentes CGV est déclarée nulle, illégale ou inapplicable, les autres dispositions demeurent applicables dans la mesure permise par la loi.

ARTICLE 29 — ACCEPTATION DES CGV

La validation de la commande implique que la cliente :

- a pris connaissance des présentes CGV ;
- les a acceptées avant le paiement ;
- a pris connaissance de la Politique de confidentialité ;
- a été informée des caractéristiques essentielles de l'offre ;
- a été informée de son prix et de sa durée ;
- reconnaît l'obligation de paiement résultant de sa commande.